

NOUS EXIGEONS DE LA RECONNAISSANCE MAIS PAS N'IMPORTE LAQUELLE !

Depuis des années, nos secteurs sociaux et médico-sociaux vivent l'austérité économique qui organisent des fermetures de services, la surcharge de suivis, l'absence d'accompagnements professionnels, les injonctions paradoxales, la perte de sens de nos métiers et de nos missions de protection...

Nos secteurs du social et du médico-social, moins médiatisés que le secteur hospitalier, ont été eux aussi en première ligne pour soutenir les populations les plus démunies, les plus précaires, le monde de la rue, les réfugié.e.s. Ils ont assuré la continuité d'accueil de la protection de l'enfance et du handicap quand les établissements ne pouvaient fermer. Nous sommes venus travailler, parfois sans matériel de protection, par manque de prévention car notre secteur n'était pas prioritaire !

Les personnels ont répondu avec la plus grande conscience professionnelle et ont été contraints de faire face à la réorganisation des horaires et au surtravail : travail en 12 heures, dépassement horaire hebdomadaire, annulation de congés, remise en cause des repos quotidien et hebdomadaire, etc.

Cette crise sanitaire liée au COVID-19 vient confirmer la nécessité du travail social, pour le mieux-être des citoyen.ne.s, le maintien de la protection de l'enfance en danger, l'accompagnement social et sanitaire des personnes handicapées, le soutien aux personnes les plus précaires vivant sans ressources dans la rue ou dans des logements insalubres...

Nous exigeons dès aujourd'hui :



**Les salariés veulent vivre de leur travail !
STOP à l'exploitation de nos qualifications !**

- La sécurité sanitaire pour toutes et tous, ce qui est un préalable non négociable. L'ouverture de négociations salariales, pour aboutir à des augmentations de salaires substantielles et pérennes, seule véritable reconnaissance de la valeur de nos métiers, et non à des primes accordées au coup par coup à certaines catégories de salarié.e.s selon la sensibilité du moment.
- Les moyens financiers nécessaires aux établissements pour que chacune des personnes accompagnées puisse obtenir les prises en charge humaines et matérielles auxquelles elles sont en droit de prétendre. Le respect des compétences des professionnel.le.s du secteur social et médico-social, ainsi que de leur capacité à déterminer, individuellement et collectivement, ce qui est bon pour les personnes qu'ils/elles accompagnent.
- L'arrêt des injonctions financières, administratives et technocratiques qui émanent du monde libéral et capitaliste et considèrent les personnes les plus fragiles comme des objets et non comme des sujets

L'union Syndicale Départementale Santé CGT du Var

RDV Le 09 juin 2020.

DRAGUIGNAN: 14 H Rassemblement devant la Polyclinique Notre Dame

**TOULON: 19H30 rassemblement devant le foyer Ensolenne
(135 allée Georges Leygues 83100 Toulon)**

**Le 16 juin 2020 en intersyndicale pour une grande mobilisation
de La Santé et de l'action sociale**